

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04198
Numéro SIREN : 840 490 288
Nom ou dénomination : 2FM CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/047111

Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 46 Boulevard des Alliés		69420 AMPUIS						
Durée de l'exercice précédent * 13		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 8 4 0 4 9 0 2 8 8 0 0 0 2 3								
		Exercice N, clos le, 30062020						
		N-1 30062019						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	6 000		6 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	54 700	10 858	43 843	40 126
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	400		400	200	
TOTAL (II)		BJ	BK	61 100	10 858	50 243	40 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BC	160 050		160 050	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	11 607		11 607	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 125 007		1 125 007	771 419
		Autres créances (3)	BZ	CA	15 103		15 103	60 679
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	115 000		115 000	
Disponibilités		CF	CG	1 017 652		1 017 652	165 622	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	5 240		5 240	846	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 449 660		2 449 660	998 566	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 510 760	10 858	2 499 903	1 038 892	
Renvois (1) Dont droit au bail	6 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2FM CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000)	DA	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	27 904	
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	191 217	28 304
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	223 522	32 304
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	994	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 280 382	466 009
	Dettes fiscales et sociales	DY	341 581	201 873
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	48 555		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	604 869	338 705
TOTAL (IV)	EC	2 276 381	1 006 588	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 499 903	1 038 892
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 272 961	1 006 588	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	994		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	6 948 954	FH		FI	6 948 954	649 852	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 948 954	FK		FL	6 948 954	649 852	
	Production stockée *					FM	160 050		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 742		
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 119 762	649 853
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 734 797	586 939	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 727	1 812	
	Salaires et traitements *					FY	81 239	17 695	
	Charges sociales (10)					FZ	26 234	6 177	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	8 072	2 786
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	(303)	314	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 856 765	615 723	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	262 997	34 129	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	45		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	45		
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	678		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	678		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(633)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	262 363	34 129	

Désignation de l'entreprise SAS 2FM CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	450
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(450)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 696 5 825
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 119 807 649 853
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 928 590 621 548
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	191 217 28 304
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	32 151 7 612
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 742
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDE	450		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2FM CONCEPT										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		6 000
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	24 105	KW		KX	8 068	
		Matériel de transport *			KY	4 455	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	14 352	LC		LD	3 720	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	42 912	LO		LP	11 788	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	200	1U		1V	200	
	TOTAL IV				LQ	200	LR		LS	200	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	43 112	ØH		ØJ	17 988		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	6 000	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	32 174	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	4 455	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 072	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY		NG		NH	54 700	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	400	2G
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	400	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	61 100	ØM	

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 2 | 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS 2FM CONCEPT**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT							Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 143	QE	3 716	QF		QG	4 859					
	Matériel de transport		QH	210	QI	891	QJ		QK	1 101					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 432	QM	3 465	QN		QO	4 897					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	2 786	QV	8 072	QW		QX	10 858					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	2 786	ØP	8 072	ØQ		ØR	10 858					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7			N8	P6			P7		P8		P9	Q1		
Terrains	Q2			Q3				Q4		Q5		Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1				R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8				R9		S1		S2		S3	S4
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6				S7		S8		S9		T1	T2
Inst techniques mat et outillage	T3			T4				T5		T6		T7		T8	T9
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2				U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9				V1		V2		V3		V4	V5
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7				V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup et divers	W4		W5				W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3				X4		X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL							NM							NO
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU				NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT						
					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI					10	
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	400	UV		UW	400			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 125 007		1 125 007					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	4		4					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	9 453		9 453				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	959		959				
	Groupe et associés (2)		VC	188		188					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 500		4 500					
	Charges constatées d'avance		VS	5 240		5 240					
	TOTAUX		VT	1 145 750	VU	1 145 350	VV	400			
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	994		994					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 280 382		1 276 962		3 420				
Personnel et comptes rattachés		8C	6 485		6 485						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 240		3 240						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	65 320		65 320					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	261 183		261 183					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 353		5 353					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	48 555		48 555						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	604 869		604 869						
TOTAUX		VY	2 276 381	VZ	2 272 961		3 420				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30062020			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	191 217			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	6 861				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	960				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	450				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	70 696			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3					
TOTAL I						WR	270 185				
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY				
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XD				
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexes)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS					
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Dt déd exc (art. 39 decies A)		YA	Dt déd exc (art. 39 decies B)		YB	Dt déd exc (art. 39 decies C)		YC			
			Dt déd exc (art. 39 decies D)		YD						
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2					
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	270 185				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	270 185				
						XO	0				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2FM CONCEPT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	4 824	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	400					
						- Autres réserves	ZD	27 904					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	28 304		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	28 304			Report à nouveau		ZG					
										(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)			
										TOTAL II		28 304	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	150 501	YQ	113 619								
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	6 412 627			524 066					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois et de copropriété)	J8	15 312	XQ	15 924			3 989					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU				9 230					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	124 103			8 799					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	182 143			40 855					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	6 734 797			586 939					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	4 731			758					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	1 996			1 054					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	6 727			1 812					
T V A	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 719 526			183 298					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 339 967			79 248					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *			ØB	55 317								
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK				%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2FM CONCEPT						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))				(A)	{ B }		(C)
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					(Ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 499 903** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 119 807** euros et un total **charges** de **6 928 590** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **191 217** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **30/06/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

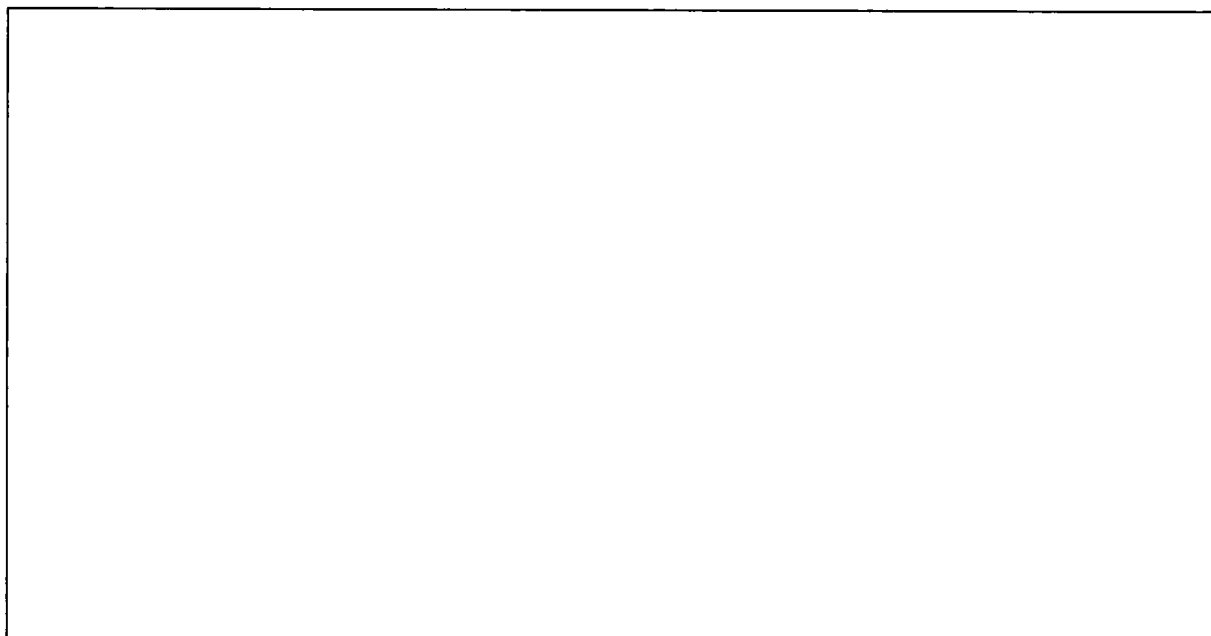
Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2020	30/06/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	34 238	86 478	(52 240)	-60,41
Autres créances	5 504		5 504	
TOTAL	39 743	86 478	(46 735)	-54,01



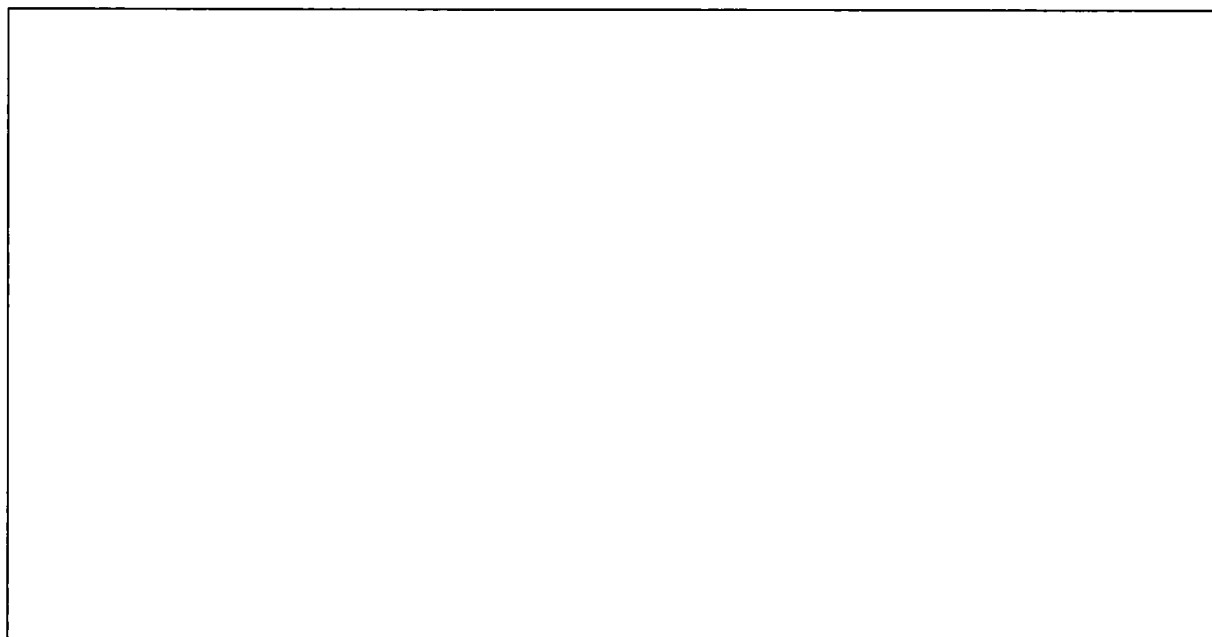
Produits à recevoir (détail)
au 30/06/2020

Libellé	Montant
Av. non par SCI LES 3F	15
F.A E PREST SERVICES LISTE 30/06	34 112
F.A.E REFACTURATION MDO 21HT/MOIS	126
PAR - Produits à recevoir /DAT FIDELIA 30/06/20	45
PAR - REMBT ASSURANCE ACC 06/2020 BMW HT	3 737
PAR - REMBT ASSURANCE ACC06/2020 BMW TVA	747
PAR - ALLOCAT.CHOMAGE PARTIEL 06/2020	959
Totalisation	39 743

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2020	30/06/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	994		994	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 645	182 617	(131 972)	-72,27
Dettes fiscales et sociales	10 435	4 203	6 232	148,29
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	47 303		47 303	
TOTAL	109 377	186 819	(77 442)	-41,45



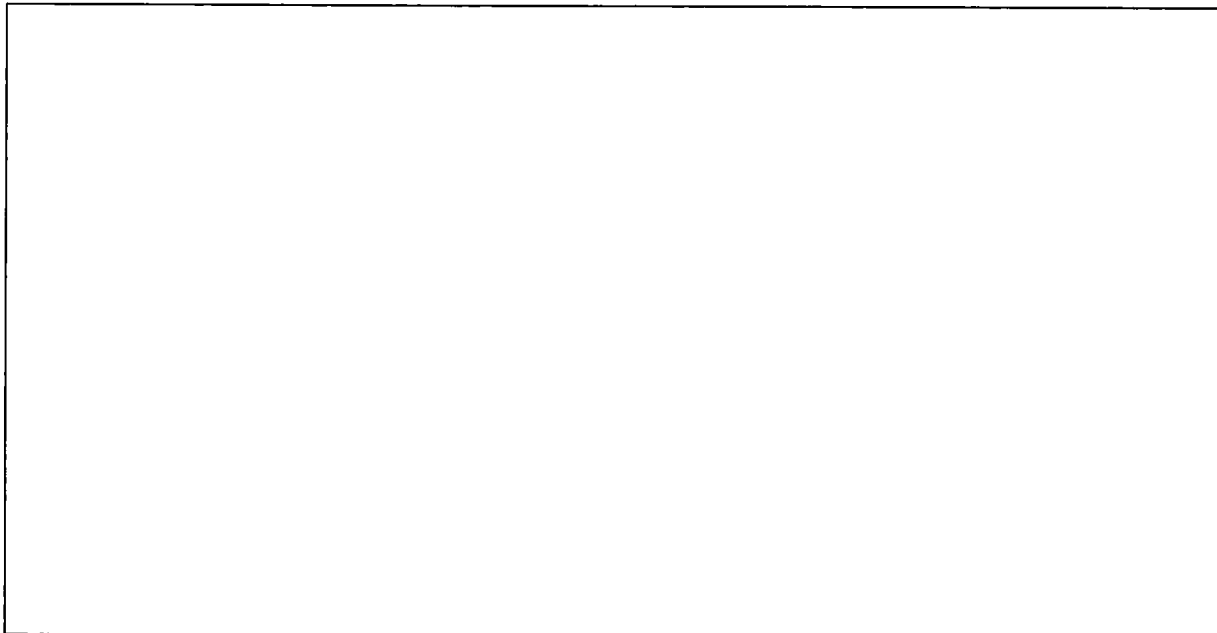
Charges à payer (détail) au 30/06/2020

Libellé	Montant
FNP CONSO.AUTOROUTE 06	375
FNP 5000-1500 SOLDE	4 200
FNP SCI LES 3F	6 240
FNP SCI LES 3F	57
FNP SCI LES 3F	26 564
FNP SCI LES 3F	10 609
FNP EDF-AGENCE	696
FNP EAUX	105
FNP. REGUL 2020	1 800
A.A.E.053/2020 13/07/2020 AVANCMT SCI BAUD	18 000
Avoirs à établir FACT24/07 060/2020	1 935
Charges sociales sur C.P	771
Dettes provisionnées sur C.P.	4 053
CAP - CHARGES LOCATIVES 2020	104
CAP - TAXE FONCIERE 2020	298
CAP - ASSURANCES CONSTRUCTION REGUL30062020	26 965
Taxe d'apprentissage 2020 à payer	180
Formation continue 2020 à payer	146
TVS. 2020 à payer	544
FRAIS FACTURE 06/2020	3
FRAIS TENUE COMPTE 2TRIM2020	50
COM. DE MOUVMT 2TRIM2020	941
CVAE 2020 à payer	4 491
CFE 2020 244 à payer	250
Totalisation	109 377

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2020	30/06/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 240	846	4 394	519,47
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 240	846	4 394	519,47



Charges constatées d'avance (détail) au 30/06/2020

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - NDF MESSINA OVH 03/04/20-02/04/21	01/07/2020	02/04/2021	67		
CCA - FAC-SIMILE 10/04/2020 09/07/2020	01/07/2020	09/07/2020	2		
CCA - ARTICOM ADHESION ANNEE 2020 AMPUIS	01/07/2020	31/12/2020	63		
CCA - SMIEVE COT MED. DU W 2020	01/07/2020	31/12/2020	119		
CCA - EVEN PRO STAND SALON 11/2020 1674.			4 186		
327121VJ0 BMW SERIE 1 VASP EV-215-PS			15		
333928VI0 BMW			544		
61351100 LOCATION SERVEUR 061-61534			245		
Totalisation			5 240		

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/06/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautonnement bancaire Crédit Agricole 18/09/2019			230 000
			230 000
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail Engagements de locations financières		113 619 13 441	
		127 060	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		127 060	230 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/06/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/06/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		400,00	10,0000	4 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		400,00	10,0000	4 000,00

--

2FM CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 €uros
Siège social : 46, Boulevard des Allées, 69420 AMPUIS
840 490 288 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 NOVEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 191 217,43 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 191 217,43 €uros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 219 121,91 €uros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 NOVEMBRE 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
HOLDING FM

